

NOTE DE PRÉSENTATION

MME SIMONE VEIL

Monsieur le Provost
Madame Halimi
Madame Veil
Mesdames et messieurs les vice-recteurs et doyens
Distingués invités d'honneur
Chers collègues - et surtout
Chers étudiant(e)s

C'est pour moi un honneur et un privilège que d'accueillir aujourd'hui, en votre nom, Mme Simone Veil, une figure emblématique de l'humanisme français dont l'autorité morale inspire tant les milieux intellectuels que politiques, un être d'exception qui représente une source d'inspiration pour les générations présentes et à venir.

La formule est sans doute éculée, mais elle reste vraie : Il est difficile de résumer une vie en quelques minutes. Dans le cas de Mme Veil, le défi est insurmontable en raison des multiples accomplissements qui ont jalonné cette vie extraordinaire, une vie qui se lit comme un roman, avec ses chapitres bouleversants et ses épisodes de félicité.

Plus qu'une vie, c'est un destin !!!

Dans la tradition du « common law » dans laquelle j'ai été formé, on parle de la « présomption d'innocence » comme d'un fil doré que l'on retrouve en filigrane dans l'ensemble de la jurisprudence. Il existe, à mon sens, un fil doré qui relie aujourd'hui les divers chapitres de la vie de Mme Veil. Et ce fil, c'est un engagement sans faille en faveur de la justice et de la dignité humaine.

Née à Nice en 1927, Mme Veil est licenciée en droit et diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Elle assume ses premières responsabilités politiques, en 1969, comme Conseillère technique au cabinet du Garde des Sceaux (ministre de la justice). C'est le début d'une carrière météorique.

Ministre de la Santé dans le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing, Mme Veil présente, le 26 novembre 1974, devant l'Assemblée nationale, un projet de loi dépénalisant l'avortement, une loi entrée depuis lors dans l'histoire. Ce discours et les débats qui l'ont suivi révéleront à la France entière une femme courageuse et déterminée, défendant à la fois le droit et la dignité des femmes.

Souvent citée comme la personnalité politique préférée des Français, Mme Veil symbolise au Québec, l'essence même du combat féministe.

Européenne convaincue, première femme Présidente du Parlement européen (1979-1982), Mme Veil a été, par ses multiples fonctions politiques et associatives, au cœur de la construction européenne et de la réconciliation franco-allemande.

Et pourtant, durant la Seconde Guerre mondiale, votre famille connaîtra l'horreur de la déportation. Aux côtés de votre mère et de votre sœur Madeleine, vous vivrez l'indicible douleur des camps de concentration. De cette tragique expérience naîtra un inlassable engagement en faveur de la paix, de la tolérance et du respect des différences.

Permettez-moi, à cet égard, de lire un extrait de votre lettre adressée à de jeunes participants juifs, chrétiens et musulmans à un voyage d'étude et de recueillement à Auschwitz :

« (...) Vous savez maintenant que tout est, hélas, possible. Au-delà de l'effroi, de l'angoisse, de la douleur ou de la compassion, ce que je voudrais que vous reteniez - et c'est une grande exigence -, c'est le courage de résister aux endoctrinements et de faire preuve de tolérance, de respect de l'autre, quelles que soient sa race, sa croyance, sa culture et ses traditions. »

Vous avez lutté pour que la voix des rescapés soit entendue et que la mémoire triomphe de l'oubli, pour que plus jamais, une telle tragédie ne se renouvelle. Et quand le spectre du génocide est réapparu au Rwanda et au Darfour, c'est votre voix que nous avons entendu, celle dénonçant les violences faites à des peuples victimes de la plus ignoble barbarie, celle condamnant ces génocidaires et leurs commanditaires imperméables aux leçons de la Shoah.

En cette triste matière, Vous êtes l'une des dernières dépositaires d'une mémoire vivante qui, un jour, n'existera plus que dans le souvenir des livres.

On ne peut recenser tous les prix, tous les honneurs, toutes les distinctions qui sont venus couronner le parcours de Mme Veil. J'aimerai simplement en citer quelques uns ;

Prix de la fondation Klein (Philadelphie, 1991)

Prix Truman pour la paix (Jérusalem, 1991)

Prix Atlantida (Barcelone, 1991)

Médaille d'or de l'association Stresemann (Mayence, 1993)

Prix Obiettivo Europa (Milan, 1993)

Prix Henrietta Szold (Miami, 1996)

Médaille d'or de la santé pour tous de l'Organisation mondiale de la santé (1997)...

En 2005, on lui décerne le Grand Prix du Siècle Laurent-Perrier, après délibération du jury présidé par Jeanne Moreau.

Mme Veil est également docteur Honoris Causa de quatorze universités, dont celles de Princeton, Cambridge, Georgetown, Urbino et l'Université Hébraïque de Jérusalem.

Mme Veil,

Permettez-nous, aujourd'hui, de vous accueillir au sein de la communauté universitaire québécoise et de vous témoigner toute notre reconnaissance pour votre précieuse contribution au développement du droit, au progrès de la justice, au rayonnement de l'éthique et à la promotion de la culture et des valeurs démocratiques.

Monsieur le Provost, vous êtes prié de conférer aujourd'hui en séance solennelle un doctorat honoris causa à Mme Simone Veil.